

Commune de Guingamp

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)



Pièce 1 - Annexe 3 : Fiches conseils

FICHE CONSEIL FAÇADES DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Maisons à pans de bois des 16^e, 17^e et 18^e siècles

Très souvent en pignon sur rue, avec un plan en profondeur, d'une logique de plancher lancé de gouttereau à gouttereau (murs maçonnés), on peut estimer le nombre de ces constructions conservées à Guingamp à une dizaine de maisons. Il s'agit de constructions à poteaux courts, permettant l'encorbellement.

Maisons urbaines en granit des 16^e, 17^e et 18^e s.

Les maisons sont construites en alignement sur rue, en mitoyenneté, le plus souvent en RDC + étage + combles. Au 18^e siècle, souvent inspirés du presbytère de Notre-Dame de Guingamp, leurs décors, notamment les lucarnes, plus ou moins ouvragées, témoignent de l'opulence ou du statut de leur propriétaire. En granit blond, leur maçonnerie est soignée, souvent composée de lits de pierre d'assise régulière. Certaines constructions de cette typologie ont des couvertures à quatre pans, sur les parcelles étroites héritées du moyen-âge.

DÉMARCHE

Ces maisons ont vu leur typologie s'adapter à un besoin d'éclairage plus important (agrandissement des ouvertures).

- Préférer l'ajout de petites ouvertures à leur agrandissement.
- Conserver l'interruption de la couverture au niveau de la lucarne.
- Préférer des menuiseries à carreaux.
- Ne pas enduire, sauf pour raisons sanitaires, soigner les rejointoiements.

Constructions du 19^e et du début du 20^e siècle

Il s'agit de constructions en alignement sur rue, en mitoyenneté, en RDC + étage + combles.

Certains propriétaires, en acquérant plusieurs parcelles héritées du découpage parcellaire médiéval, ont érigé des bâtiments dont les façades dépassent les 5-6 mètres de linéaires habituels, générant une surface et un affichage commercial plus important et une distribution intérieure des espaces libérés des limites structurelles anciennes.

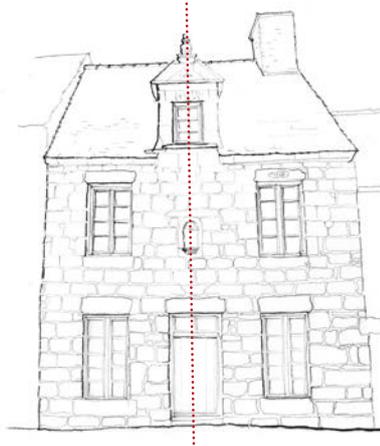
DÉMARCHE

- Porter une attention particulière à la conservation des structures en RDC en cas de création ou de modification de vitrine commerciale.
- Préférer des menuiseries à carreaux.
- Ne pas enduire, sauf pour raisons sanitaires, soigner les rejointoiements.

À droite : exemple d'un immeuble urbain de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle, dont la composition s'organise sur une travée axiale avec un balcon filant au premier étage, et un balcon axial sur le second étage. De petites lucarnes terminent la composition.

Maison urbaine mitoyenne

granit blond, bois, ardoise de schiste
début 18^e



Exemple d'une maison urbaine, mitoyenne, présentant une entrée et une lucarne axiale. Les ouvertures ont été remaniées (agrandies) au 19^e siècle, dans une maçonnerie de moyen appareil aux assises régulières, reflet du statut du propriétaire.

Immeuble place du Centre

granit blond, bois, métal, ardoise de schiste
19^e



FICHE CONSEIL FAÇADES DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Constructions du milieu du 19^{es}. à la fin du 20^e s.

Maisons et villas isolées sur parcelle

La fin du 19^e siècle voit apparaître des maisons bourgeoises sur des terrains de surface plus restreinte dans le tissu urbain à proximité des anciens remparts, plus importante dans les quartiers de la gare, de Saint-Nicolas à l'ouest, de Saint-Sauveur à l'est. Plusieurs modèles se rencontrent. Un modèle assez courant est celui de maisons bourgeoises isolées sur leur parcelle et closes de murets surmontés de grilles de clôtures. Bâtiments comportant un étage, ces « villas » se caractérisent par la symétrie de leur façade, dont la travée axiale, en légère avancée sur le reste de la façade, présente l'entrée, avec ou sans perron, et se termine par un fronton triangulaire. Les grandes ouvertures, répétées, témoignent des aspirations hygiénistes du 19^e siècle.

Sur les maisons de dimensions plus modestes, en retrait sur cour bien souvent, l'apparition de décors en briques, briques de couleurs, briques vernissées, bois peint (marquises, balcons, lambrequins,...), carreaux de couleur formant frises, apportent de l'expressivité et de la variété à des modèles dont la volumétrie architecturale est souvent plus complexe.

RECOMMANDATIONS

- Relever et conserver ce qui fait les caractéristiques de l'architecture (composition de la façade, dessin, matériau, finition des détails).
- Conserver les baies axées entre elles en respectant les différences de traitement et de détails selon les niveaux.
- Respecter et conserver la partition des menuiseries (carreaux).

Maisons éclectiques et néo-régionalistes

Il y a peu d'exemples de bâtiments de cette époque dans le périmètre de l'AVAP. Il s'agit principalement de maisons de l'entre-deux-guerres, dont certaines ont conservé leurs dispositions initiales et présentent, pour cette raison, un intérêt historique et patrimonial certain.

On constate peu d'opérations d'alignement de façades ou d'habillage de façades anciennes du 20^e siècle dans le centre ancien. Si celles-là sont des exemples rares d'architecture dite « art déco » à Guingamp dans le centre ancien, la majorité des opérations du 20^e siècle dans le périmètre de l'AVAP concerne des maisons à la périphérie du centre, qui, pour certaines, témoignent d'un renouveau breton et d'une fantaisie intéressante.

RECOMMANDATIONS

- Relever ce qui fait les caractéristiques de l'architecture (composition de la façade, dessin, matériau, finition des détails).
- S'inspirer de l'existant pour la création éventuelle de nouvelles baies, y compris pour les détails de menuiserie et de ferronnerie.

Les façades constituent le visage urbain de l'architecture domestique et civile. La difficile adaptation des dispositions originales des ouvertures des bâtiments anciens au confort contemporain, combinée à l'abandon des savoir-faire anciens permettant et leur entretien et leur restauration, mais aussi la concurrence des produits industrialisés, a conduit très souvent à une perte de qualité de l'ensemble des ouvertures.

Avant d'envisager toute intervention, il faut se référer aux articles du règlement de l'AVAP concernant les maçonneries, les ouvertures, les toitures et les menuiseries, ainsi qu'aux articles sur les teintes et les matériaux.

« Villa » isolée sur parc

granit blond, granit gris, bois, ardoise
19^e



porte
granit-bois
20^e

modénatures
granit-brique-bois
fin 19^e - début 20^e

FICHE CONSEIL **DEVANTURES COMMERCIALES ET ENSEIGNES**
INTRODUCTION

Les devantures commerciales se doivent de garantir une bonne lisibilité de leurs enseignes, de tenir compte de l'accessibilité du public, de composer un ensemble harmonieux avec le bâtiment auquel elles se rapportent et avec les devantures et bâtiments voisins.

À Guingamp, une attention particulière sera accordée au respect ou à la restitution des structures anciennes, afin d'assurer l'intégrité technique et historique des bâtiments (poteaux intermédiaires des pans de bois par exemple). Il est recommandé de faire appel à des maîtres d'œuvre et des artisans spécialisés.

COMMENT COMPOSER SA DEVANTURE COMMERCIALE ?

- S'appuyer sur le rythme des baies d'étage, et la composition générale de la façade, sans mordre sur les étages.
- Éviter la continuité d'une devanture d'un seul commerce sur plusieurs bâtiments.
- Observer les rapports que la devanture va entretenir avec les bâtiments et devantures voisines (en matière de volume, hauteur, couleurs et tonalités nocturnes).
- Placer judicieusement les enseignes afin qu'elles soient lisibles (bon contraste et bon placement) sans nécessiter de surenchérir en taille et couleur saturée (vérifier leur lisibilité de près et de loin en travaillant le projet en perspective et sur place).
- Respecter les limites de propriété, notamment pour l'emplacement des enseignes drapeau.

COMMENT UTILISER LES COULEURS ?

- Assurer un bon contraste entre le lettrage et les panneaux menuisés pour une bonne lecture.
- Utiliser une couleur de fond associée à une couleur de lettrage en harmonie avec la teinte de maçonnerie ou d'enduit du bâtiment, éventuellement utiliser la teinte de lettrage à 50% pour souligner les moulurations.
- Se référer aux couleurs du nuancier proposé dans le cadre de l'AVAP.

CRÉATION OU MODIFICATION DE DEVANTURES COMMERCIALES

Se référer aux articles concernant les devantures et enseignes commerciales, la publicité, enseignes et pré-enseignes.

Si une fiche «bâtiment» a été réalisée, la consulter, ou consulter une fiche d'une typologie équivalente (Cf. dossier d'AVAP disponible en Mairie).

Attention, au sein de l'AVAP, le changement de couleur impose le dépôt d'une demande d'autorisation de travaux.

exemple de projet de vitrine en applique



une couleur de lettrage

un couleur de menuiserie (utilisation de 2 teintes proches possibles, une à 100%, une à 50% par exemple)

exemple de lettrages sur vitrage ou sur bandeau menuisé

lettrage adhésif effet dépoli ou sablé



lettrage adhésif ou sérigraphié



lettrage peint



FICHE CONSEIL DEVANTURES COMMERCIALES ET ENSEIGNES

VITRINE EN FEUILLURE

- Réaliser des encadrements et châssis bois ou métal peint,
- Utiliser un code couleur bichromique simple, jouant sur les profondeurs de teintes,
- Installer des stores bannes et rideaux de fermeture à l'intérieur de l'encadrement de la devanture ou dans le tableau des ouvertures,
- Prévoir un éclairage en applique ou rétro-éclairage.

VITRINE EN APPLIQUE

- Préférer les structure bois et panneaux bois peint, ou autre matériau peint, avec moulures, corniches, partitions des baies (traverses et trumeaux),
- Protéger les couronnement (sous forme de pente, zinc),
- Intégrer éventuellement les menus (ou panneaux d'affiche ou d'informations) sur les piédroits,
- Utiliser un code couleur bichromique simple jouant sur les profondeurs de teintes,
- Dissimuler les stores bannes à l'intérieur du bandeau,
- Installer le rideau de fermeture à l'intérieur du bandeau ou dans le tableau des ouvertures,
- Intégrer l'éclairage dans la corniche du bandeau ou prévoir un rétroéclairage.

ENSEIGNE EN BANDEAU

- Ne positionner qu'un seul bandeau ou ensemble de lettres, soit sur la traverse soutenant l'imposte, soit sur le bâtiment,
- Ne pas dépasser la longueur du bâtiment ni mordre sur les étages,
- Lettrage peint, en creux ou en relief, découpé, ou encore apposé, pouvant intégrer de l'éclairage (directionnel ou rétroéclairé),
- Dans le centre ancien, préférer un lettrage peint sur panneau menuisé mouluré.

ENSEIGNE EN DRAPEAU

- Ne positionner qu'une seule enseigne drapeau (sauf si le commerce est situé à un angle de rue),
- Ne pas dépasser les dimensions de 0,50 x 0,50 m,
- Dans la mesure du possible, la teinte du fond du drapeau est la même que celle du reste de la vitrine,
- Enseigne drapeau lumineuse ; lettrage ou logo clair sur fond foncé (éclairage clignotant ou défilant réservé aux pharmacies ou aux services d'urgence).

Vitrine en feuillure
châssis menuisé vitré placé en retrait dans une feuillure, dans l'épaisseur du mur en rez-de-chaussée



Vitrine en applique
meuble bois peint ou autre matériau en surépaisseur du mur du bâtiment, en rez-de-chaussée - convient au centre ancien



FICHE CONSEIL LUCARNES ET FENÊTRES DE TOIT

INTRODUCTION

Les lucarnes en pierre, en brique ou en bois constituent l'achèvement en hauteur, autant dans leur composition que dans leur style, des façades. Leur intérêt patrimonial architectural et urbain s'impose.

Les « fenêtres de toit » sont le moyen actuel d'éclairer des combles habités. Leur implantation, quand elle est permise par le règlement de l'AVAP, doit se faire avec précaution car leur impact visuel est réel.

À Guingamp, si les lucarnes des 17^e et 18^e siècles en granit restent avant tout un marquage social couronnant l'élévation des bâtiments, au 19^e siècle, les formes et les mises en œuvre de ces éléments apportant l'éclairage à des combles habités, parfois à la Mansart, donnent lieu à des variations d'un modèle prédominant : la lucarne à rampants (c'est-à-dire à deux pentes de couverture).

Lucarnes des 17^e et 18^e siècles

Les lucarnes des 17^e et 18^e siècles sont des éléments architecturaux remarquables à conserver, entretenir et restaurer, qui animent le ciel urbain de Guingamp.

DÉMARCHE

Une attention particulière doit être apportée au décor et aux liaisons avec la couverture et la corniche : la corniche doit être interrompue au niveau de la lucarne pendante, et ne pas être doublée d'une gouttière, ni laisser passer de réseaux ; les **solins** assurant la jonction et l'étanchéité avec la couverture du bâtiment doivent être soignés et réalisés en **mortier de chaux naturelle**.

MENUISERIE

En cas de remplacement d'une menuiserie, on choisira le travail sur mesure d'un artisan, en prenant soin d'observer les menuiseries en place sur le bâtiment ou sur un bâtiment présentant le même type de menuiseries (époque et style identiques ou similaires).

- Proscrire les menuiseries et les volets roulants en polychlorure de vinyle (PVC),
- Prévoir éventuellement des solutions de volets intérieurs bois,
- Concevoir des menuiseries de sections et des profils équivalant aux menuiseries en place ou d'origine,
- Peindre la structure du bâti bois et les menuiseries d'une même couleur que l'ensemble des menuiseries de façade.

GARDE-CORPS

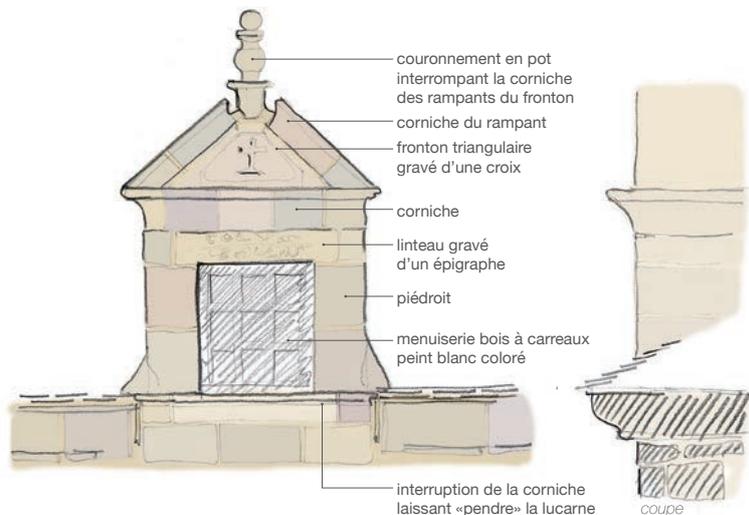
Il y a peu d'exemples de garde-corps sur les fenêtres des lucarnes des 17^e et 18^e siècles, qui présentent souvent un jour de petites dimensions. Si besoin, se reporter au verso du présent document.

Les lucarnes sont de petits ouvrages d'architecture complexes. Leur structure (ossature et charpente) est de pierre et/ou de brique, de bois, son remplissage ou finition extérieure composée de brique, d'enduit, de bois ou d'ardoise et de zinc. Les lucarnes sont ornées, décorées, moulurées, peintes, intégrant une menuiserie de volet et/ou de fenêtre, parfois un garde-corps ou un crochet.

Avant d'envisager toute intervention, il faut se référer aux articles du règlement de l'AVAP concernant les maçonneries, les ouvertures, les toitures et les menuiseries, ainsi qu'aux articles sur les teintes et les matériaux.

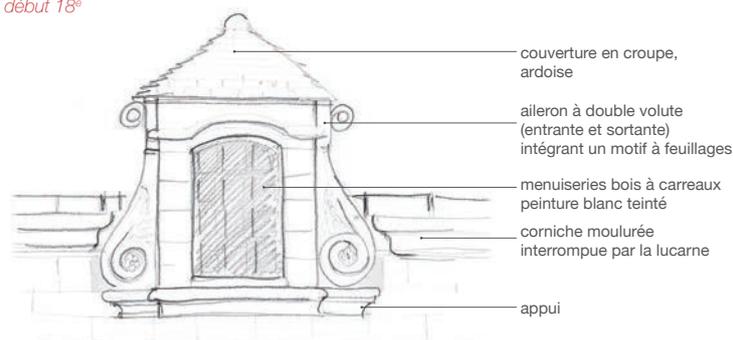
exemple d'une lucarne à rampants et fronton

granit blond, ardoise de schiste
début 18^e



exemple d'une lucarne à croupe à ailerons

granit blond et ardoise
début 18^e



FICHE CONSEIL LUCARNES ET FENÊTRES DE TOIT

 Lucarnes du 19^e et du début du 20^e siècles

Au 19^e siècle, la lucarne, toujours dans le plan de la façade, se trouve principalement positionnée sur la corniche, n'interrompant pas le chéneau, dont l'usage se systématisait. Les dessins des frontons empruntent tout autant au registre des lucarnes urbaines anciennes qu'aux registres rural ou industriel (lucarne de grenier à crochet, gerbière, utilisation de la brique...). Les lucarnes des 19^e et du début du 20^e siècles proposent de nombreuses variations de formes de frontons et sont agrémentées de décors variés (feuillages, disques, volutes...), émanant parfois de catalogues (habillage en zinc...).

DÉMARCHE

La conservation des décors, si modestes soient-ils, et la qualité technique de mise en œuvre des raccords d'étanchéité sont à privilégier. En cas de remplacement d'une menuiserie ou d'un garde-corps, on choisira le sur-mesure d'un artisan ou, à défaut, un produit équivalent aux dimensions exactes du jour de la fenêtre en place.

MENUISERIE

- Proscrire les menuiseries et les volets roulants en polychlorure de vinyle (PVC),
- Prévoir éventuellement des volets métalliques repliants pour les grandes lucarnes de villas ou de maisons bourgeoises.
- Concevoir des menuiseries de sections et des profils équivalant aux menuiseries en place ou d'origine,
- Peindre la structure du bâti bois et les menuiseries d'une même couleur que l'ensemble des menuiseries et éléments bois visibles de la façade (consoles, fiches, lambrequins...).

GARDE-CORPS, FERRONNERIE ET BOIS

- doublage d'un garde-corps ancien en hauteur par une pièce fixée sur l'existant plutôt que dépose et remplacement de l'ancien,
- dessin du garde-corps correspondant au style de la façade, et s'harmonisant avec les éventuelles ferronneries en place.
- sections des gardes-corps en bois les plus fines possibles, ne diminuant pas la luminosité à l'intérieur de la pièce.
- ferronnerie de couleur foncée, bois peint de même couleur que les autres pièces en place sur la façade.

LEXIQUE

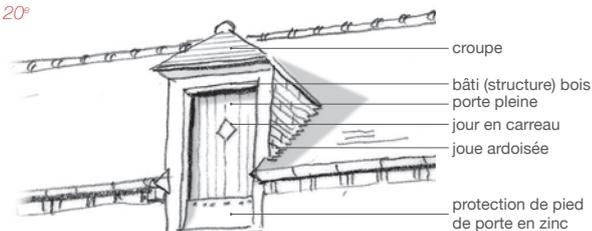
à la Mansart (comble) : chaque versant du toit a deux pans inclinés (brisis : pan inférieur plus pentu, et terrasson).

mortier de chaux naturelle et sable : mélange composé principalement d'un liant (chaux naturelle) et de granulats (sable).

solins : ouvrage longiforme de garnissage ou de calfeutrement assurant l'étanchéité.

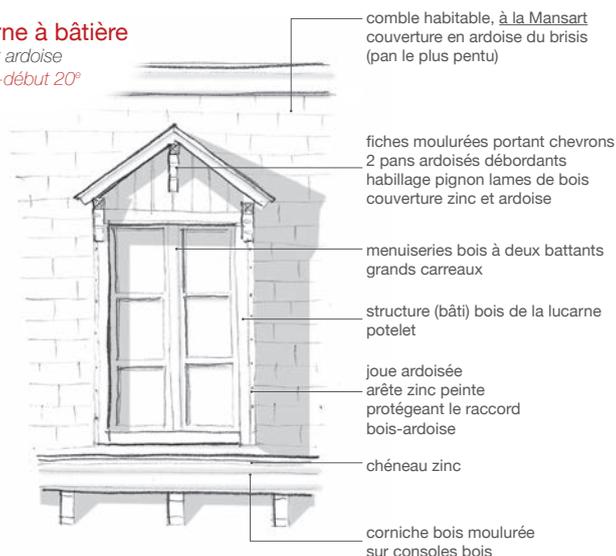
lucarne à croupe

bois et ardoise
fin 19^e-début 20^e



lucarne à bâtière

bois et ardoise
fin 19^e-début 20^e



CRÉATION DE LUCARNES OU DE FENÊTRES DE TOIT

L'ajout de lucarnes dans une couverture pour éclairer des combles est très délicat, il est préférable de restaurer dans les règles de l'art celle(s) existantes ou de restituer celle(s) disparues. Seules sur certaines typologies de maisons du 20^e siècle, les lucarnes plus larges que hautes, communément appelées « chien-assis », existent et doivent être conservées dans ce sens.

Les fenêtres de toit sont admises dans certaines conditions figurant dans le règlement de l'AVAP.

FICHE CONSEIL **MATÉRIAUX ET TEINTES**

INTRODUCTION

La couleur des façades résulte principalement des matériaux en présence (granit blond, granit gris, brique...), des joints ou de l'enduit recouvrant la maçonnerie (suivant le dosage et la nature du sable). La mise en œuvre (taille, finition, pose...), de leur finition (peinture sur bois, ferronnerie ou serrurerie, vernissage des tuiles...). Un ensemble complexe de paramètres (surface, texture de la finition, orientation du bâtiment, environnement) modifient également la perception des couleurs.

Si aujourd'hui la gamme de couleurs disponibles est très large, il ne faut pas oublier que l'utilisation de certaines couleurs est récente, et que la couleur revêt une dimension culturelle très forte.

La mise en couleur des enduits, des menuiseries et contrevents peut concourir à améliorer l'aspect général des immeubles et l'ambiance de l'espace public. Elle doit être réalisée dans un souci de cohérence d'ensemble de la façade de l'immeuble mais également de l'ensemble dans lequel se situe l'immeuble (rue, place, perspective...). De manière générale l'application d'une teinte sur les menuiseries doit être homogène pour l'ensemble de la propriété, tout en se distinguant de la propriété voisine.

La modification de la coloration des menuiseries et des volets doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Granit blond



Granit blond



Grès, granit gris



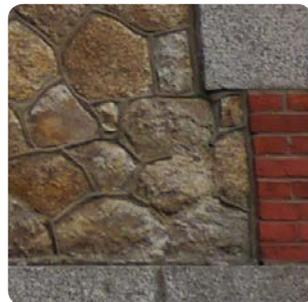
Granit gris, béton



Brique et bois peint



Grès, granit gris, brique



Granit blond, granit gris, bois, ardoise



Granit blond, brique



Grès, granit gris



Granit blond, granit gris, brique



Ardoise de schiste, granit blond



Ardoise, tuiles faitières



FICHE CONSEIL MATÉRIAUX ET TEINTES

La présence de maçonneries appareillées est très forte à Guingamp. Peu de façades sont enduites (il s'agit principalement d'anciens pans de bois). Le projet de mise en couleur d'une façade concernera surtout les menuiseries (devantures commerciales, contrevents pleins ou ajourés à persiennes, les menuiseries, bâtis de lucarnes) mais aussi les ferronneries (garde-corps, consoles métalliques de balcon).

DÉMARCHE DU PROJET COULEUR

- Observer la ou les façades concernées par le projet de ravalement ou de mise en couleur en réalisant la liste des éléments donnant lieu à une mise en couleur, afin d'estimer l'impact visuel de cette modification (en surface et en saturation).
- Considérer les éléments de couleur des façades mitoyennes et de l'environnement proche afin de créer une continuité ou une complémentarité de couleur.
- Considérer les éléments en présence sur la façade (teintes des pierres, des couleurs des joints...) afin d'assurer par le projet couleur une mise en valeur de l'existant.

Le nuancier annexé au règlement (ci-dessous) constitue une base de propositions de couleurs à partir de laquelle vous pouvez constituer votre projet couleur.

N'oubliez pas de préciser dans votre demande d'autorisation les références de la ou des couleur(s) que vous envisagez d'utiliser, ainsi que sa finition (mate voire satinée).

Fenêtres et volets, portes, devantures et ferronneries

	Blancs colorés		Teintes vives		Teintes sombres	
	1	2	3	4	5	6
A				ral 7047	ral 7037	ral 7021
B		ral 7038			ral 7015	ral 7026
C		ral 5024	ral 5014	ral 5000	ral 5003	ral 5011
D		ral 9018		ral 6011	ral 6025	ral 7009
E		ral 6021	ral 6010	ral 6028	ral 6020	ral 6007
F					ral 8008	ral 8017
G	ral 1014		ral 2001	ral 3013	ral 8012	
H	ral 4009	ral 8012	ral 3003	ral 3011	ral 3004	ral 3005
I		ral 9001		ral 1015	ral 1024	ral 8011

Nuancier / AVAP - Guingamp

FICHE CONSEIL MURS, CLÔTURES, PORTAILS ET GRILLES

INTRODUCTION

Les clôtures sont des éléments identitaires et structurants du paysage urbain, en témoignent les murs en place des anciens domaines seigneuriaux et des parcs bourgeois.

Sur rue, les murs ferment les parcelles bâties autour de petites cours et jardins des 19^e et 20^e siècles. Souvent constitués d'un mur bahut surmonté d'une grille, ces clôtures annoncent, en premier plan, la composition de la façade principale de l'édifice (symétrie axiale du bâtiment par exemple) et les matériaux qui la composent. Les murs ainsi que les éléments de menuiseries et de ferronneries, tous les détails qui composent le caractère propre de l'architecture, doivent être préservés et entretenus.

À Guingamp, de très nombreux portails et grilles de clôtures composent une part forte du paysage urbain. Souvent, une haie taillée, ou vive, double la clôture et permet d'apporter un sentiment conforté d'espace privé pour les habitants, ainsi qu'une transition entre la minéralité stricte de la clôture sur rue et celle du bâtiment, dont la perception change alors avec les saisons.

DÉMARCHE

Une attention doit être portée particulièrement :

- au couronnement des murs et murs bahut : chaperons de granit, de ciment, d'ardoise, selon l'époque et le caractère du bâtiment,
- au respect des dispositions d'origine qui donnent à l'architecture du bâtiment et de sa clôture sur la parcelle sa singularité, tout en assurant la continuité avec les murs des parcelles voisines, s'il y a, ou les bâtiments voisins (notion d'alignement).

MENUISERIE ET FERRONNERIE

En cas de remplacement d'un élément de ferronnerie, on choisira le sur-mesure d'un artisan, en prenant soin d'observer les menuiseries en place sur la clôture ou le bâtiment ou bien sur un bâtiment présentant le même type de menuiseries (époque et style identiques ou similaires) :

- Proscrire les menuiseries et les volets roulants en polychlorure de vinyle (PVC),
- Pour les murs bahuts, prévoir une grille (à barreaudage vertical le plus souvent) ou un ensemble permettant le jour sur la partie végétalisée ou non de la cour ou du jardin, formant une transition visuelle,
- Concevoir des sections et profils équivalant aux éléments en place ou d'origine,
- Peindre l'ensemble des menuiseries d'une même couleur ou d'une teinte plus sombre pour les ferronneries.

Les murs de clôture sont des ouvrages principalement de maçonnerie. Leur structure est de pierre et/ou de brique, sa finition extérieure composée de brique, d'enduit, ou d'ardoise. Ils sont souvent couronnés d'un chaperon destiné à repousser l'humidité vers l'extérieur (granit, ciment, brique...).

Avant d'envisager toute intervention (y compris sur la couleur exclusivement), il faut donc se référer aux articles du règlement de l'AVAP concernant les murs structurants et murs de clôtures mais aussi les maçonneries et les menuiseries, ainsi qu'aux articles sur les teintes et matériaux.

Certains murs sont repérés au plan de l'AVAP pour leur intérêt : leur démolition est interdite.



clôture d'un maison-villa

granit blond, granit gris, brique, ferronnerie
19^e

portail d'entrée à allège pleine dans la continuité du mur, axé sur l'entrée de la maison

grille en ferronnerie peinte



encadrement latéral par des piles de brique

mur bahut en moellons couronné d'un chaperon en granit gris



clôture d'un maison

granit blond, ciment peint, bois peint
20^e

portail d'entrée à allège pleine dans la continuité du mur, axé sur l'entrée de la maison

clôture bois peint



encadrement latéral par un mur haut

pilier

mur bahut en moellons couronné d'un chaperon en ciment peint

FICHE CONSEIL MURS, CLÔTURES, PORTAILS ET GRILLES

COFFRETS DE BRANCHEMENT

Les coffrets de compteurs doivent être dissimulés, sans saillie depuis le nu de la façade ou du mur de clôture. Leur teinte doit être harmonisée avec le reste des menuiseries, ou à défaut elle sera de teinte sombre, harmonisée avec la maçonnerie.

- Coffret au nu de l'existant, intégrés dans la maçonnerie de préférence (hors éléments architecturaux tels que **pilliers**, **pilastres**, **chaînes**, couronnements et décors, qui ne doivent pas être altérés),
- Coffret caché par une porte de préférence :
 - porte en creux enduite si dans maçonnerie enduite,
 - porte en bois ou acier peint de couleur sombre harmonisée aux moellons apparents, au nu ou en léger débord,
 - **ventelles** acier ou fer forgé peint.

BOÎTES À LETTRES

Dans la mesure du possible, les boîtes à lettres doivent également être encastrées en garantissant la facilité d'accès et pour le facteur et pour l'habitant.

- Choisir un modèle normalisé standard ou de profondeur réduite,
- Installer une boîte à lettres sur-mesure respectant les dimensions minimales des alvéoles des modèles normalisés, quand le modèle courant n'est pas intégrable,
- Peindre le modèle avec une couleur harmonisée avec les ferronneries et/ou menuiseries en place,
- L'installer entre 1,00 et 1,50 m de haut de préférence (bas de la boîte).

Article R 111-1 du Code de la construction et de l'habitation :
Pour tous les bâtiments d'habitation construits avant le 12 juillet 1979, les prescriptions relatives aux boîtes aux lettres normalisées ne sont obligatoires que dans la mesure où la construction a fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979, pour surélévation ou addition auxdits bâtiments.



clôture d'un maison et de son parc
granit blond, granit gris, brique, ferronnerie
19^e

portail d'entrée,
encadré de piliers granit gris



mur haut en moellons
couronné d'un chaperon
brique

emmarchement
compris dans le cintre
du mur de clôture

chaîne d'angle
granit gris



clôture d'un maison et de son jardin
granit blond, granit gris, ferronnerie
20^e

portail d'entrée à allège pleine
au dessin harmonisé
avec les garde-corps de la maison

grille de clôture
doublée d'une haie vive
mixte



mur bahut en moellons
à chaperon ciment

pile en granit gris
à chaperon pyramidal
et boule

boîte à lettres
et numéro de maison
intégrés à la grille
de clôture

CRÉATION D'OUVERTURES DANS UNE CLÔTURE EXISTANTE

La modification d'une clôture existante est possible, sous réserve que le traitement soit réalisé en harmonie ou de manière identique au mur existant. Des démolitions partielles peuvent être autorisées.

Se référer au règlement selon les secteurs et la catégorie de protection reportée au plan de l'AVAP.

LEXIQUE

chaîne, chaînage : membre d'architecture vertical réalisé le plus souvent par harpage avec un matériau différent de celui utilisé en partie courante. *La chaîne peut être d'angle ou former un pilastre (chaîne verticale).*

pilastre : élément d'architecture vertical en avant-corps, ayant l'aspect d'un pilier engagé (partiellement saillant).

pilier : montant latéral d'un portail, ou montant maçonné dans le cours d'un mur de clôture.

ventelle : lamelle mobile ou non, éventuellement réglable, d'une grille. *Les ventelles sont montées sur cadre et forment souvent des panneaux.*

FICHE CONSEIL **CONSTRUCTIONS NEUVES ET EXTENSIONS**

Constructions neuves

Exemple de construction neuve

dans un contexte urbain de maisons construites au tournant des 19^e et 20^e s.



Exemple d'annexe (garage)

en extension de maison d'habitation



Pour mener à bien son projet, il convient de :

- se référer aux articles du règlement de l'AVAP concernant les constructions neuves (en fonction du secteur concerné par le projet).
- s'attacher les conseils de professionnels de l'architecture et de la construction pour les études et confier à des entreprises spécialisées les missions de travaux.

DÉMARCHE DE PROJET

- Se renseigner en mairie sur le cadre réglementaire de la parcelle concernée et sur les obligations d'implantation, de hauteurs, de volumétries (AVAP : secteur concerné, intérêt patrimonial du bâtiment, PLU).
- S'assurer que le projet, en respectant ces contraintes, et en préservant les droits du voisinage, permet d'ajouter un nouveau volume au bâtiment existant, en tenant compte des caractéristiques de l'architecture des façades concernées (ouvertures, vues, orientations, décors de façade...).
- Mesurer l'impact du projet sur l'organisation du bâtiment existant (accessibilité, cheminements, éclairagements, réseaux...).
- Prendre contact avec le service urbanisme de la commune et le service de l'Architecte des Bâtiments de France, ou encore le CAUE des Côtes d'Armor, pour avis et conseils.
- Vérifier si le recours à un architecte est obligatoire ou non. L'architecte pourra vous aider à élaborer un « programme » (nombre de pièces, surfaces, usages, liens avec l'existant et avec les espaces extérieurs) et proposer la nature architecturale de l'extension : technique constructive, type de toiture, d'ouvertures, de revêtements de façade, etc.
- Après vérification du budget nécessaire au projet, la demande d'autorisation administrative concernant les travaux envisagés pourra être réalisée.

FICHE CONSEIL CONSTRUCTIONS NEUVES ET EXTENSIONS

Extensions de constructions existantes

Les maisons anciennes ont produit des types d'extensions différents, selon leurs formes, leurs implantations ou leurs types de groupements. Dans le cadre d'un projet d'agrandissement de construction existante, il est en général préférable et plus simple de procéder à une extension qu'à une surélévation.

PRINCIPES VOLUMÉTRIQUES

- Hiérarchiser les volumes en les distinguant par la hauteur au faîtage, les gabarits : corps principal, corp(s) secondaire(s), appentis et dépendances). Le volume d'extension peut également présenter un retrait différent par rapport à celui du volume principal.
- Dans un projet d'extension, préserver la lecture des volumes originels ou principaux, en s'alignant sur la composition et l'organisation des ouvertures (éviter les extensions en façade principale sur les villas et maisons bourgeoises du 19^e siècle).
- En cas de surélévation, elle est réalisée sur toute l'emprise du bâtiment ou partie cohérente de bâtiment, en respectant la composition de base de la construction.

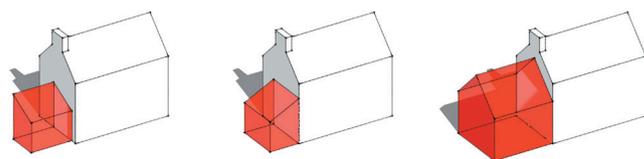
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

La modification des combles en vue de leur habitabilité est devenue fréquente : se reporter à la fiche conseil «LUCARNES ET FENÊTRES DE TOIT».

MATÉRIAUX ET COULEURS

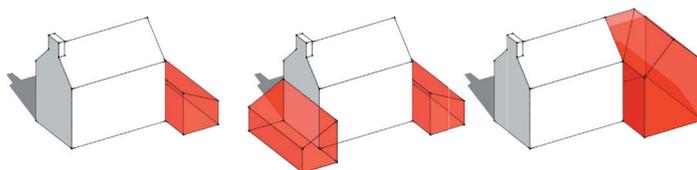
La réalisation d'une construction neuve ou d'une extension doit contribuer à enrichir les qualités du paysage urbain. On pensera donc au contexte immédiat lors du choix des matériaux utilisés pour les façades, les toitures et les menuiseries de son projet : soit en réutilisant les pierres, les enduits, les briques, les bois peints qui caractérisent le patrimoine de la commune, soit en y ajoutant d'autres matières ou d'autres façons de faire, choisies pour leurs qualités constructives et qualitatives.

Comme pour le choix des implantations et des formes bâties, la nature des matériaux et des couleurs est, dans le périmètre de l'AVAP, soumise à une autorisation administrative et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



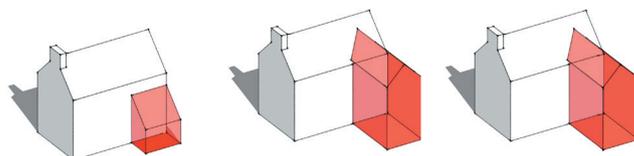
EXTENSIONS LINÉAIRES

Très courante, elle s'effectue par ajouts de volumes en pignon, soit en prolongeant les murs et les toitures, soit en décalant les alignements des façades et les hauteurs de faîtage, soit encore en créant des appentis (une seule pente de toiture) accolés aux pignons.

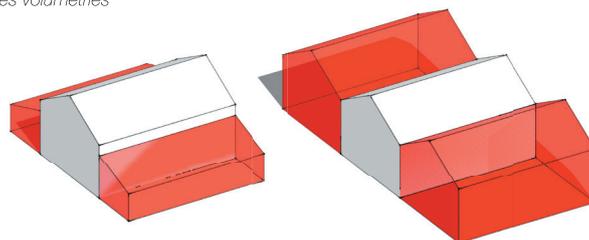


EXTENSIONS PERPENDICAIRES

Les extensions perpendiculaires au volume principal créent des ensembles en L ou en U. Attention à la bonne gestion du raccord de la nouvelle toiture avec l'ancienne, et le traitement de ses « noues » créées.



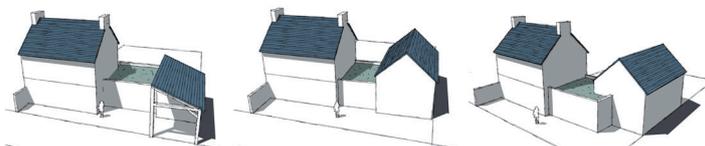
Sur petites volumétries



Sur grandes volumétries

EXTENSIONS EN FAÇADES

Plus difficiles à maîtriser, les extensions en façade peuvent chahuter la composition des façades et l'organisation des percements, entraînant la modification de l'éclairage des pièces de la maison. Dans le centre ancien, où l'étroitesse des parcelles peut obliger à ce type d'extension, la création de surfaces supplémentaires est limitée en façade principale, et se réalise le plus souvent en implantation arrière côté jardin.



Exemples de volumes couverts en toitures-terrasses, enchâssés entre deux volumes construits existants.

Guingamp - Paimpol Agglomération
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
Commune de Guingamp - 22 200

